

Nouvelle procédure de délivrance des licences Saison 2010-2011

Pour la saison 2010-2011, la délivrance des licences va se réaliser en 5 étapes:

1. Remplir la demande de licence
2. Visite médicale avec la demande de licence
3. Paiement de la licence, retour de la demande et prise de la photo lors des permanences
4. Signature du joueur sur sa licence
5. Retour de la licence au club

1. Remplir la demande de licence

Voici les informations à renseigner sur la demande de licence (cf exemple joint):

Nom du club : FC FIEF GESTE

N° d'affiliation du club: 546861

NOM

Prénom

Sexe

Date de naissance

Ville de naissance

Nationalité

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphones

Adresse email(si vous en avez une)

Pays de résidence

Types de licences: Joueur libre

Assurances: vous pouvez souscrire à une complémentaire payante dont les modalités sont décrites en page 3 et 4 de la demande. Dans tous les cas, vous devez renseigner votre Nom et Prénom (d'un parent pour les mineurs), le représentant légal pour les mineurs et cocher l'une ou l'autre des cases de souscription. (Vous pourrez obtenir plus d'informations lors des permanences).

Le cadre pour les licenciés mineurs

Le cadre pour les licenciés majeurs

2. Visite médicale

Le certificat médical est apposé désormais sur la demande de licence et non plus sur la licence. Vous devez donc vous rendre chez le médecin avant le 05 ou 11 juin, dates des permanences licences durant lesquelles nous récupérerons les demandes dûment complétées et signer par le médecin.

3. Permanences licences

Les permanences licences ont été fixées au:

- samedi 05 juin à Gesté (Modulaire du foot) de 11H à 12H30
- vendredi 11 juin au Fief-Sauvin (salle du foot) de 18H à 19H30

Suite au dos...

Cotisations 2010-2011

Seniors – Vétérans : 97 €

Moins 19 Ans : 82 €

Moins 17 Ans : 72 €

Moins 15 Ans et Moins 13 Ans : 70 €

Moins 11 Ans : 62 €

Réduction de 10 euros sur le prix de la licence le 05 juin et le 11 juin.

Possibilité de réduire le prix de la licence de 20 à 10 euros en vendant des billets de tombola.

Pièces à fournir

Nouveaux joueurs

- 1 photocopie signée d'une pièce d'identité ou du livret de famille (page de l'enfant)
- 1 enveloppe timbrée à votre nom
- 1 règlement de la cotisation (chèque à l'ordre du FCFG)

Joueurs licenciés durant la saison 2009-2010

- 1 enveloppe timbrée à votre nom
- 1 règlement de la cotisation (chèque à l'ordre du FCFG)

Important

Lors des permanences, le joueur sera pris en photo pour sa licence. Il est donc impératif que le joueur signant sa licence soit présent le jour de la permanence.

En cas d'absence, vous devrez fournir une photo d'identité du joueur.